

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'affirmation centrale qui oriente le travail de ce chantier vise à comprendre l'économie solidaire comme un acteur social et politique qui cherche ou aspire à transformer nos sociétés selon des critères de justice, équité, coopération et solidarité.

Cette potentialité de transformation surgit à partir de relations économiques et sociales caractérisant les processus de production, d'échange ou d'accumulation, de financement et autres, vécues dans des expériences d'Économie Solidaire, mais qui projettent des contenus politiques et culturels sur les aspects éthiques et de valeur que l'Économie Solidaire apporte à la Société comme un tout.

Dans ce sens, comprendre l'Économie Solidaire comme une réalité (en expansion dans quelques pays, ou marginale, submergée, invisible dans d'autres) ou comme un sujet ou acteur politique de changement sont deux choses bien différentes. Pour qu'elle puisse revêtir ce dernier caractère, il est fondamental d'affirmer son identité et son projet de transformation.

Les processus d'articulation impulsés dans plusieurs pays par la formation de réseaux nationaux et, au niveau international, au travers du PSES et de la RGES, du Chantier permanent ainsi que d'autres réseaux moteurs qui se réunissent lors du FSM, sont une voie efficace et précieuse par où s'affirme la construction de ce processus de constitution de l'Économie Solidaire comme un acteur de changement de plus en plus pertinent.

Une deuxième affirmation fondamentale est celle qui veut qu'il revienne à la société civile et politique – et, en son sein, à l'Économie Solidaire – de transformer la société où nous vivons et non pas à l'État.

Nous ne pouvons pas espérer que ce soit l'État, ou le gouvernement qui le dirige, qui, par l'adoption de politiques publiques ou de transformations institutionnelles venues « d'en haut », modifie les relations économiques, sociales, politiques et culturelles de notre société et moins encore qu'il instaure une Économie Solidaire par décrets.

La réflexion ci-dessus ne saurait toutefois nous retenir, à partir de l'articulation de l'Économie Solidaire comme un acteur politique, et dans la construction de son projet de société, d'exprimer une vision sur le type d'État et de relations avec l'État que nous voulons avoir.

Dans ce sens, nous comprenons que, en général, les États actuels sont l'expression du rôle dominant que, de nos jours, jouent la mondialisation néolibérale et les acteurs qui la gouvernent : FMI, BM., OMC, le groupe des 7, le Forum économique mondial, qui favorisent, de manière générale, la gestion propre d'un modèle de développement néolibéral amplement favorable à l'expansion des grands capitaux.

À partir de cette constatation, l'action politique stratégique orientée vers le changement du caractère de l'État prend toute sa pertinence comme une condition nécessaire, mais non suffisante, pour réaliser les changements auxquels nous aspirons.

Ainsi, nous considérons qu'il est nécessaire d'établir des relations avec l'État, comprenant que celui-ci s'exprime de formes différentes dans ses agences centrales, préoccupées par des objectifs macro-économiques et de mise en place de politiques de stabilisation économique (clairement néolibérales), sectorielles (dont beaucoup traitent de thèmes comme l'aide à la production ou le développement social) ou territoriales (municipalités).

Avec ceux qui expriment le plus clairement le modèle néolibéral, nous devons avoir une relation de débat, opposer à leur vision orthodoxe et unilatérale une vision critique des effets néfastes de ce modèle, et promouvoir une plus grande visibilité de nos expériences. Toutefois, avec d'autres expressions de gouvernement, nous pensons qu'il est possible d'établir des alliances et même de trouver des alliés stratégiques dans d'autres pouvoirs, comme le Législatif.

En définitive, il est fondamental de modifier les priorités des États pour que non seulement elles mettent sur le même niveau les conditions dans lesquelles, de nos jours, l'Économie Solidaire « entre en compétition » avec les entreprises capitalistes, mais, plus encore, qu'elles génèrent un environnement qui puisse promouvoir effectivement l'Économie Solidaire (ES) à partir de la valorisation de ses contenus économiques, sociaux, culturels, politiques et éthiques.

Dans ce sens, il devient fondamental de promouvoir :

- Des cadres juridiques et légaux qui reconnaissent cette réalité dans ses formes les plus diverses : coopératives, associatives, familiales, « microentrepreneuriales », etc., et permettent de dépasser les conditions informelles ou illégales dans lesquelles beaucoup d'entre elles prennent place.
- La reconnaissance et l'intégration des expressions organisées de l'Économie Solidaire par l'instauration d'un dialogue permanent (en des Tables de Débats ou des Conseils) qui permette le développement participatif de politiques, programmes et d'instruments pour l'ES.
- L'incorporation de l'ES comme une préoccupation centrale du gouvernement, par la création de ministères de l'ES ou son incorporation comme thème central dans ceux de l'économie ou leurs équivalents, mais également comme une thématique transversale présente dans l'action d'autres ministères préoccupés par les problématiques sociales, économiques ou territoriales.
- Le développement de politiques d'aide à la production qui facilitent l'accès aux services d'appui à la production, de consultation, de capacitation, de développement technologique, et de financement, dans des conditions permettant effectivement le développement de l'ES.
- Le développement de politiques territoriales qui facilitent une articulation avec les pouvoirs locaux et les municipalités pour une gestion partagée du Développement local.

- Le développement de politiques d'accès à des marchés qui reconnaissent et facilitent les expériences de commerce équitable à l'intérieur de nos pays, ainsi que dans le commerce Sud – Sud et Nord – Sud.
- Le développement de politiques éducationnelles qui incorporent la solidarité comme un thème transversal dans la formation des jeunes.

En somme, nous affirmons le besoin d'établir un nouveau type de relations avec l'État qui dépassent les vices historiques de la marginalisation, subordination et cooptation, et qui expriment mieux la reconnaissance de l'Économie Solidaire comme un acteur autonome qui apporte une contribution spécifique et fondamentale à la construction d'« un autre monde possible ».